

MSP

Les travaux se poursuivent selon le planning prévisionnel.

Dès janvier prochain, les professionnels de santé pourront exercer dans les locaux.



Travaux à l'école

Nous avons souhaité traiter les problèmes de surchauffe estivale dans les deux salles de classe de l'école maternelle. Le Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire (SIEL), chargé du diagnostic, nous a proposé de remplacer les menuiseries bois existantes datant de la construction (début des années 80) par des menuiseries performantes équipées de stores et de changer également les trois vélux.

La première partie des travaux a été réalisée lors des vacances scolaires d'avril et la deuxième tranche s'est déroulée pendant les vacances d'été.

Le coût hors taxe sera de 38 170 euros financé par subventions à hauteur de 80%, 15 484 euros de la Région Auvergne Rhône-Alpes, 7 202 euros du Département et 7 850 euros du SIEL. Les 20% restant sont autofinancés par la commune.

Rentrée scolaire :

108 élèves sont inscrits contre 96 l'an dernier.

Transition énergétique

LOGEMENTS LOCATIFS ROUTE DE VIVANS (ancienne gendarmerie)

Cette construction datant des années 1950 regroupe six logements locatifs. Le bâtiment s'élève sur quatre niveaux dont un rez-de-jardin regroupant les caves et les locaux techniques. Un local annexe d'un seul niveau côté rez-de-chaussée abrite le syndicat des eaux de la Teyssonne.

Nous devons investir dans la rénovation thermique de ce bâtiment : d'une part pour faire diminuer les charges de chauffage des locataires et donc rester attractifs, d'autre part cet immeuble faisant partie du patrimoine de la commune, nous nous devons d'assumer un bon entretien pour le valoriser au maximum.

Une municipalité peut également décider un jour de le vendre.

En 2016, bénéficiant de certificats d'économies d'énergie, les combles avaient été isolés pour une somme modique.

Aujourd'hui le projet est important : Isolation extérieure ainsi que le remplacement des menuiseries en bois et des persiennes métalliques.

La dépense totale est d'environ 160 000 euros TVA à 5,50% incluse. Nous ne récupérons pas la TVA car nous percevons des loyers sur cet immeuble.

La commune bénéficiera d'une subvention de 10 000 euros du SIEL possible grâce à la mutualisation des certificats d'économies d'énergie, issue des travaux de rénovation énergétique engagés depuis plusieurs années par les communes adhérentes, et d'un fonds de concours de 57 000 euros de Roannais-Agglomération dans le cadre du plan local de l'habitat (2016-2021).

Trois années des revenus de cet immeuble nous permettent d'autofinancer la différence (revenu annuel 30 000 euros).

Petit Louvre

Du jeudi 5 au dimanche 22 septembre, notre beau monument historique, le Petit Louvre, accueillera les artistes exposant pour son XXXVIII^{ème} Salon de Peinture Sculpture. Salon créé par Francia Laurenchet, Présidente fondatrice de l'association des amis du Petit Louvre à qui succédèrent Béatrice Devaux et depuis 10 ans, Anne Marie Debarnot. Au fil des années, le salon a accueilli nombres de peintres et sculpteurs. **Cette année, c'est une exposition toute en couleurs avec pour invitée principale FAUVE « Marie Déchavanne » qui va nous entraîner dans son univers.** Autour d'elle, ce sont 18 peintres et sculpteurs dont les œuvres viendront habiller les murs et salles du Petit Louvre. Nous n'oublions pas les expositions permanentes que sont l'Apothicaire et la salle dédiée aux sculptures de Théophile Thévenet connu de tous les Pacaudois.

L'entrée est gratuite, les Amis du Petit Louvre invitent cordialement les Pacaudois et Pacaudoises à venir voir cette exposition.

D'autre part, **les 21 et 22 septembre auront lieu les Journées du Patrimoine**, une visite guidée du bâtiment au tarif de 1 euro aura lieu chaque jour à 16 h00.

Le Petit Louvre est ouvert du mercredi au dimanche de 14h00 à 18h00 et samedi de 10h00 à 12h00.

Mail : lesamisdupetitlouvre@orange.fr

Voirie

Cette année encore, un important programme est prévu, avec notamment l'aménagement des voies communales numéro 25 de Pétilat et 30 des Joberts.

Le montant prévisionnel de la dépense hors taxes est de 81 700 euros. Sur cette somme nous percevons une subvention 49 005 euros du Département, 12 500 € de fonds de concours de Roannais Agglomération, la différence étant autofinancée sur le budget communal.

Les travaux se dérouleront au mois de septembre.

Commerces

Comme annoncé dans notre précédent PACAUD-INFO, **la boulangerie a ouvert le samedi 13 juillet**, nous lui souhaitons le meilleur, ainsi qu'à tous nos commerces. La commune souhaite louer pour l'exploitation d'un commerce ou d'un service le local (36 m²) utilisé pendant 18 mois pour le dépôt de pain.

Pour tous renseignements merci de vous adresser à la mairie.

Un village bio dans une ferme des années 30

Pour la deuxième année consécutive, la ferme de La Tuilerie ouvre ses portes durant les Journées Européennes du Patrimoine. Plus particulièrement, cette année le passé rencontre le présent. En effet, dans son cadre recréant la vie du paysan des années 30, la ferme propose les

21 et 22 septembre, de 9h à 18h, un village bio avec des stands et des conférences, tenus par des agriculteurs locaux et des associations. C'est une occasion de découvrir et d'échanger sur les pratiques, les expériences et les perspectives de l'agriculture biologique.

De plus dès le vendredi 20 septembre, avec la présence d'experts de la certification AB, la ferme accueille des établissements scolaires avec des ateliers pédagogiques.

Village bio
dans la ferme de la Tuilerie
20-21-22 septembre

JEP
Journées Européennes du Patrimoine 2019
Rencontre du passé et du présent

Producteurs locaux
Stands et conférences

Conférences de samedi
11h : culture des légumes en AB
14h : les abeilles / le bio découvert
16h : éleveuses de jurets

Patrimoine « bâti » année 1900
Patrimoine « vivant »

Conférences de dimanche
11h : le circuit court
14h : le « patrimoine vivant »

Ancien gymnase - City stade - Padel

Roannais-Agglomération cède à la commune de La Pacaudière, pour l'euro symbolique, le terrain d'assiette de l'ancien gymnase ainsi que le terrain contigu qui longe le tennis. Le petit terrain, clôturé et équipé de trois tables de pique-nique, entre le nouveau gymnase et le camping est également cédé.

La déconstruction de l'ancien gymnase, prise en charge par Roannais-Agglomération, s'est terminée le 7 août. Nous avons demandé à conserver la dalle, ce qui nous permet une économie substantielle pour l'installation des futurs équipements.

Sur la partie de la dalle la plus proche du parking, l'entreprise ESA de Roanne a installé le City stade. Les équipements présents sur ce terrain multisports permettent la pratique de différentes activités sportives le football, le basket-ball, le handball, le volley, le tennis-ballon.

Le City stade pourra être utilisé pour les entraînements du foot, du basket, des jeux psychomoteurs et par les écoles. Son accès sera gratuit.



La dépense est de 46 830 euros hors taxes, financée par une subvention du Département de 15 500 euros, un fonds de concours de Roannais-Agglomération de 12 500 euros. Le reste, soit 18 830 euros est autofinancé par la commune. Dans les prochains mois, sur la deuxième partie de la dalle un PADEL sera installé. **Le PADEL est un sport de raquette dérivé du tennis, se jouant sur un court plus petit (20mx10m), encadré de murs.**

Nous sommes actuellement en recherche de financement (sport national des élus locaux), deux subventions ont été sollicitées auprès de Région Auvergne Rhône-Alpes une directement par la commune et une par l'intermédiaire de la Fédération Française de Tennis et du club de tennis local.

Un parking sera aménagé entre la dalle de l'ancien gymnase et la voie desservant le nouveau gymnase. Les véhicules stationneront perpendiculairement à cette voie.

Terrain de foot-ball

Nous devons rénover la pelouse du terrain de foot-ball. C'est l'entreprise TARVEL qui a été retenue. Les travaux ont commencé au mois de juin par le désherbage de l'aire de jeux. Ils se poursuivront en septembre par un deuxième traitement de désherbage qui sera suivi du défeutrage, du décompactage puis du carottage avant le sablage et le regarnissage.

Au printemps 2020, l'entreprise procédera à un nouveau décompactage et un nouvel ensemencement.

Le coût sera d'environ 20 000 euros hors taxes autofinancé par le budget communal.

Le terrain sera indisponible jusqu'au mois de juin 2020.

Calendrier des manifestations à venir :

Septembre

- Samedi 7 et
Dimanche 8** Jumelage - FROIDEVILLE
- Samedi 20 et Dimanche 21**
Journées du Patrimoine au Petit
Louvre
- Samedi 28** Classes en 9

Octobre

- Mardi 1^{er}** Planning calendrier ERA
- Dimanche 6** Thé dansant (FNACA) - salle ERA
- Samedi 12** Paëlla du foot - salle ERA
- Vendredi 18** Prélèvement du sang - salle ERA
- Samedi 19** Belote association des Coquelicots
Maison de retraite
- Dimanche 20** Marche des Etangs
- Samedi 26** Brocante du Relais Assistantes
Maternelles
- Mercredi 30** HALLOWEEN AFR - salle ERA

Novembre

- Dimanche 17** Concours de belote (sou des écoles)
salle ERA
- Jeudi 21** **Repas CCAS**
- Samedi 23 et Dimanche 24**
Sainte-Cécile

Décembre

- Samedi 7** Arbre de Noël des pompiers - salle
ERA
- Dimanche 15** Concours de belote (donneurs de
sang) - salle ERA
- Samedi 21 et Dimanche 22**
Marché de Noël des Amis de la
Gare